

Vivre à SOURS



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES 2022



www.sours.fr

LA VIE DU VILLAGE AU FIL DES MOIS





Sourséennes, Sourséens,

Chers Amis,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2022.

À vous toutes et à vous tous, nous vous souhaitons le meilleur pour les 365 jours à venir.

A l'heure où j'écris ces lignes, les indicateurs de la pandémie Covid-19 sont à la hausse dans la plupart des pays européens. Continuons à respecter les gestes barrières ; optons pour la vaccination si nous ne voulons pas laisser l'épidémie contrôler notre vie locale.

Mes pensées vont à ceux et celles qui sont touchés par la maladie, l'accident, le deuil, également par la précarité tant matérielle que morale. Sachez que vous pouvez compter sur notre aide, par l'intermédiaire du CCAS.

Malheureusement, en 2021 nous n'avons pas pu organiser le traditionnel repas de nos aînés. Il a été remplacé par un colis de Noël très festif, mais cela ne remplace pas nos rencontres autour d'un bon plat ! Et j'espère ce moment possible le dimanche 27 mars prochain (date à retenir !)

La vie dans notre village serait différente sans nos commerces et nos artisans. L'ensemble de nos commerces de proximité a besoin de vous comme vous avez besoin d'eux !

Je voudrais remercier nos nombreuses associations pour leur patience et saluer leur dynamisme pour reprendre leurs activités après les phases de confinement.

Je remercie les enseignants, de nos écoles privée et publiques, notre personnel communal qui a su assurer les services périscolaires et l'entretien au quotidien de notre commune. 2021 marque le départ de plusieurs d'entre eux à la retraite. Je leur souhaite une longue et heureuse retraite et je souhaite la bienvenue aux nouveaux agents municipaux.

Je remarque une reprise des actes d'incivilités. Les mails et courriers signalant une vitesse excessive ou du stationnement anarchique sont de plus en plus nombreux. Et je ne parle pas des nuisances sonores créées par ceux qui font la fête sans penser à leurs voisins ! Nous pouvons tous vivre paisiblement dans notre village car il suffit de peu de chose : penser à son voisin en limitant les activités bruyantes. Pensez à nos enfants en gardant une vitesse raisonnable. Rentrer son véhicule dans sa propriété en libérant l'espace public.

Plusieurs chantiers de voirie ont été réalisés en 2021, associés à des limitations de vitesse et des interdictions de stationnement. Améliorer la sécurité est notre but. Nous avons par ailleurs commencé plusieurs études de sécurité en particulier sur la rue du Château d'eau.

Inscrits dans notre histoire, trois baies de l'église ont été rénovées par les ateliers Lorin. Grâce à cette intervention, nous avons découvert des vitraux du XIIIe siècle, datant de la construction de notre église, ce qui est très rare en Eure-et-Loir.

En 2022, plusieurs chantiers vont se réaliser ; ainsi la maison médicale sera agrandie. Les études sont achevées et les entreprises seront retenues pour permettre de nouveaux locaux en particulier pour les kinésithérapeutes.

Je remercie nos partenaires financiers, l'Etat, le Conseil Départemental et surtout Chartres Métropole sans lesquels nos nombreux investissements ne pourraient être réalisés.

Egalement, le lotissement des Grouaches se termine. Les premiers permis de construire sont délivrés et les premières constructions vont sortir de terre. Il s'agira pour la commune d'aménager la voirie, rue du Château d'eau, et les accès vers la rue Aimé et Jacques Daguet et la rue du Moulin de Pierre.

L'aménageur des terrains du futur lotissement du Clos d'Alix en remplacement des silos de la Scael doit commencer à réaliser les réseaux et infrastructures en 2022.

Au nom de l'ensemble des élus du Conseil Municipal, des membres du CCAS et en mon nom, je vous souhaite une très bonne année 2022. Qu'elle soit le plus rapidement possible l'année de retour à une vie plus libre, débarrassée de ce fléau de Covid 19. Et en attendant que ce virus soit vaincu, restez prudents et soyez patients pour vous et pour les autres.

Jean-Michel PLAULT

Éditorial p. 1

La vie de la Commune p. 3

L'Amicale de Sours p. 12

Renseignements pratiques p. 13

Les Associations p. 22

Informations municipales p. 25

Formalités administratives p. 27

Calendrier des Fêtes p. 28

CONCOURS PHOTO

1ère de couverture

Vue aeriene - Yann REGNAULT
Les coquelicots - Johan LAVOPIERRE
Le château d'eau - Elise REGNAULT (10 ans)
Le canal embrumé - Catherine et Patrick PAPIN

4e de couverture

La montgolfière - Daniel MERCIER

Merci à tous les participants du concours photo



MAIRIE Tél. 02 37 25 70 28 Directeur de publication Jean-Michel Plault Diffusion Mairie de Sours
Rédaction Commission Communication Gérard Person, rapporteur ; Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Catherine Egasse,
Christine Detais, Valérie Behue, Mickaël Ricois

Conception - Édition PUBLICITEL Tél. 06 08 00 25 63

Reproduction même partielle interdite - Dépôt légal 4^e trimestre 2021

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est une structure qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

A Sours, c'est le CCAS qui gère le portage de repas à domicile.

Repas des Aînés
le dimanche 27 mars
2022

Salle Denise Egasse
sous réserve d'annulation
lié à la situation sanitaire.

INTERVIEW SUR LE PORTAGE DES REPAS



Mme JURÉ Marie-Louise

Cela fait 3 ans que j'ai adopté ce service, très satisfaite des menus et si quelque chose ne me convient pas je remonte l'information.



M. et Mme PICOT Jean et Antoinette

Les prix des repas sont raisonnables. Ce service proposé par la mairie nous facilite notre quotidien, ce qui nous permet de ne sortir qu'une fois par semaine.



Mme LECOSSIÉ Arlette

Pour moi c'est bien, j'ai adopté ce service du lundi au vendredi cela rassure mes enfants. Le week-end, ce sont mes proches qui prennent le relais.



Mme SAUGER Janine

A mon âge mes enfants m'ont recommandé le portage des repas 2 jours par semaine. Ce que j'apprécie, c'est la livraison à l'heure des repas.



Mme LETARTRE Jeanine

Notre doyenne apprécie la qualité des produits et l'équilibre des menus.

**Merci
à ces
personnes
pour leur
témoignage.**

Les écoles de Sours

La rentrée 2021-2022 est marquée par la fermeture d'une classe de maternelle, obligeant les enfants à se répartir en 2 classes de double niveau.

Le service périscolaire s'est doté d'un nouveau logiciel facilitant la gestion de l'administratif au sein des écoles (inscription, présence, facturation...). A terme ce logiciel permettra aux familles de pouvoir organiser en autonomie les inscriptions aux services périscolaires.

N'oublions pas la Covid-19 qui est toujours présente et qu'une organisation particulière est toujours de rigueur afin de limiter la propagation du virus.

LES EFFECTIFS

Nos deux écoles publiques rassemblent 177 enfants au 1^{er} septembre 2021, soit une baisse de 11 élèves par rapport à l'année précédente. Nous accueillons 54 enfants en maternelle et 123 enfants en élémentaire. Les élèves sont répartis sur 2 classes de maternelle : une classe de petits/moyens et une classe petits/grands et 6 classes de primaire : CP-CE1A, CP-CE1B, CE1-CE2, CE2- CM1, CM1- CM2 et CM2.

LES ENSEIGNANTS

Ecole Maternelle :

Petite Section et moyenne section :
Delphine FERNANDEZ

Grande section et petite section :
Magalie MASSON

Ecole primaire :

CP - CE1A : Marie Bénédicte LERAY
CP-CE1B : Thierry PELLETIER
CE1-CE2 : Olivier SOUDAY

CE2-CM1 : Anouchka BAZOGE
CM1-CM2 : Anaïs PUILLANDRE
CM2 : Yoann RICHARD-DIAGORCE

LA RESTAURATION

La restauration collective de Chartres Métropole, produit et distribue aux enfants scolarisés en maternelle et élémentaire les repas cuisinés du midi. Les repas sont pris dans les réfectoires du bâtiment restauration de l'école, en self pour les élémentaires et en repas servis à table pour les maternelles. Le service et la surveillance sont assurés par du personnel municipal qualifié.



TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service est assuré par Chartres Métropole et permet aux enfants habitants les hameaux de Sours de pouvoir venir à l'école en bus le matin et de rentrer chez eux le soir.

GARDERIE

Une garderie est ouverte dans les écoles de l'Éveil et de la Vallée de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

TRAVAUX

Comme chaque année nous profitons des vacances pour effectuer des travaux de rénovation et d'amélioration dans les écoles. Nous avons changé une grande partie des portes et fenêtres des couloirs donnant sur la cour afin d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments. Une partie du revêtement de sol a été refait.



Les travaux



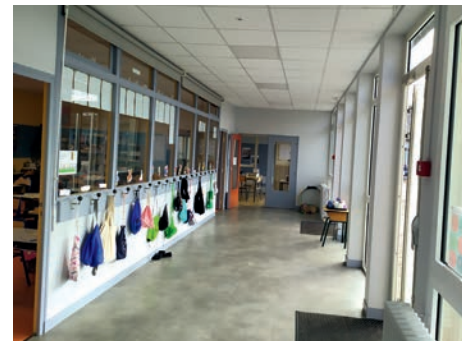
Ancienne porte de la Commanderie



Trottoirs refaits rue Théophile Bourgeois



Plafonds - fenêtres du couloir de l'Ecole de la Vallée



Cour de la mairie



Trottoir et passage surélevé rue du Silo



Lotissement des Grouaches. La future voie Aimé et Jacques Daguet

LOTISSEMENT DES GROUCHES

En cette fin d'année, le lotissement des Gouaches prend son essor : plus de quinze dossiers ont été déposés. Six permis de construire sont accordés et les autres sont en cours d'instruction. Les pelleteuses et autres engins de terrassement vont prendre possession de l'espace en travaillant sur les parcelles achetées. Souhaitons aux futurs sourséennes, sourséens une parfaite intégration dans notre commune périurbaine.

La vie du parc communal

La plantation de frênes située entre la Roguennette et le lotissement du Canal devenue très haute et atteinte en majorité par la chalarose a été abattue par mesure de sécurité.

Une plantation d'essences variées et moins haute est prévue à cet endroit.

Un dossier de demande de subvention via une présentation et un devis à la région retarde le délai de plantation.

Une mise en sécurité dans l'ensemble du parc (arbres morts et malades) a été effectuée au cours de l'année par une entreprise d'insertion (Anervedel).

Quelques troncs morts sont laissés pour héberger insectes et oiseaux.



La circulation dans la commune

La commune est située sur la route départementale 939, axe majeur qui traverse le département d'Ouest en Est. Sur 3 kms la commune est contrainte de gérer un flux de véhicules entraînant des actions locales sur la vitesse, le stationnement et la sécurité. En accord avec les services du département, des aménagements ont été réalisés sur les 3 routes départementales qui traversent la commune dont la RD 939 (Chartres - Angerville) mais aussi sur les RD 28 (Houville - Berchères) et RD 136 (Nogent - Prunay). Suite à des analyses, contrôles et remarques d'habitants les aménagements de sécurité doivent être poursuivis dans le bourg et les hameaux. Des études sont en cours.

Supprimer les « stops » sur un tronçon fait automatiquement ralentir la vitesse, la priorité à droite est pertinente. Les modifications effectuées autour de la place de Verdun sont efficaces. Les aménagements de sécurité ont des limites, la vie quotidienne ne doit pas être perturbée par des contraintes liées à la circulation.

RAPPEL SUR LE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Dans la commune, le stationnement se fait côté pair sauf pour les rues qui disposent d'un marquage au sol. Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Laisser un véhicule plus de 7 jours au même endroit est interdit. La gendarmerie en est avertie.

Le personnel communal

En fin 2021, il y a eu quelques mouvements au sein du personnel communal. Côté administratif, Béatrice Borg notre directrice des services depuis 20 ans a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée dans ses fonctions par Aurélia Chougny .

Côté services techniques, Alain Joa et Francis Aubert sont partis en retraite ; ils sont remplacés par Christophe Imbert et Didier Prévost.



Béatrice Borg



Valérie François, Aurélia Chougny et Lydie Berhan



Didier Prévost, Christophe Imbert et François Xavier Ferron



Francis Aubert



Alain Joa

Vitraux en travaux

Depuis plusieurs années, la commune de Sours investit pour la sauvegarde de son patrimoine historique. Aidés par les fonds de concours patrimoine de l'agglomération, nous avons confié aux ateliers Lorin à Chartres la restauration de trois baies de l'église.

Les vitraux ont été reposés en décembre.

Nous avons eu la surprise de découvrir lors des opérations de nettoyage, des parties de vitraux datant du XIII^e siècle. Cette découverte est très importante dans le monde du vitrail. Il est extrêmement rare de découvrir des vitraux de cette époque. C'est pourquoi, en accord avec la restauratrice et la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) nous avons acté une protection complémentaire pour ces verres uniques.

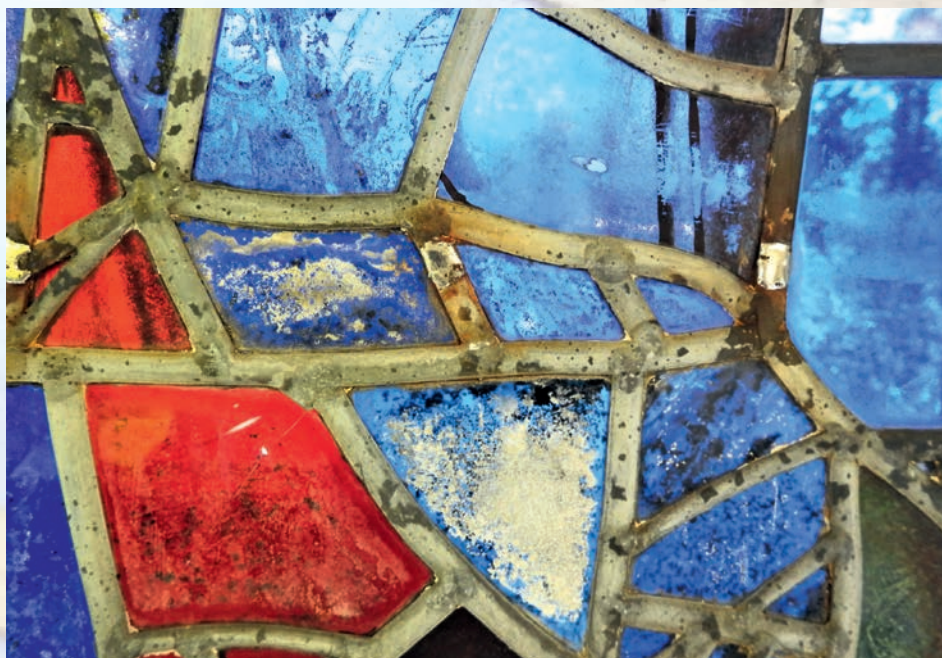
Deux hypothèses à la présence de ces vitraux : peut-être ont-ils été apportés avec les pierres et madriers de l'église de Saint-Hilaire à Chartres, démolie lors de la révolution et dont les matériaux ont servi à la reconstruction de notre église à la suite de l'ouragan de 1788 ? Nous préférons imaginer qu'ils étaient présents à la construction de l'église en 1260 par Jean de Sours, alors bailli de Chartres. A savoir que les peintures du XIII^e siècle sont encore présentes dans le clocher.



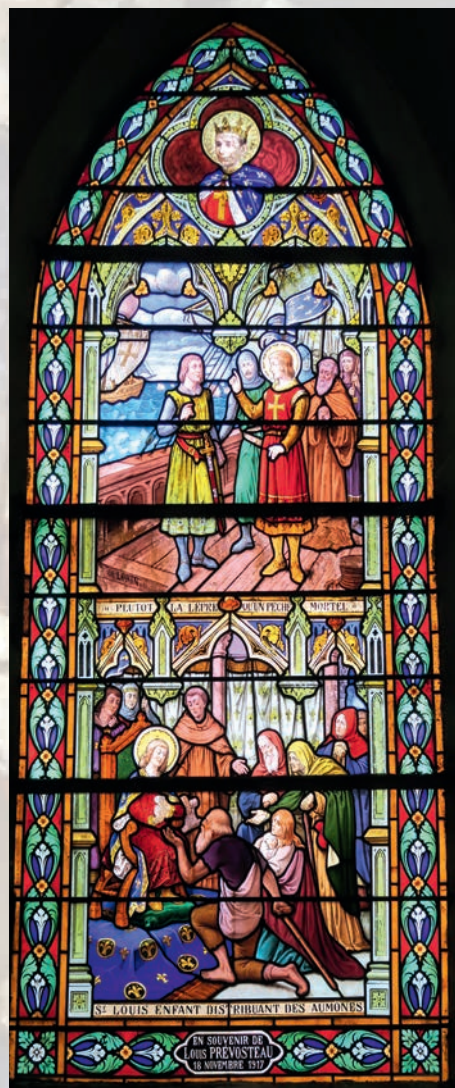
Baie 8



Nettoyage et collage



Détail verre du XIIIe siècle



Baie 2



Détail visage du XVe siècle



Remise en plomb

Elections 2022



Election Présidentielle (durée du mandat 5 ans)

1er tour : 10 avril 2022

2d tour : 24 avril 2022

Elections Législatives (durée du mandat 5 ans)

1er tour : 12 juin 2022

2d tour : 19 juin 2022

Chaque français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches à partir de 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il faut demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

Pour voter, vous devez prouver votre identité.

La carte électorale (appelée carte d'électeur) est un document prouvant l'inscription sur la liste électorale de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année suivant leur inscription ou, en cas d'élection, l'année de leur inscription. Certaines années, tous les électeurs reçoivent

une nouvelle carte. La carte et une pièce d'identité doivent être présentées au bureau de vote. Si vous l'avez égarée, vous pouvez voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent.

Le bureau de vote est tenu majoritairement par des élus municipaux dont c'est le devoir. Si des personnes sont intéressées pour la tenue d'un bureau de vote, pour aider au dépouillement ou pour des activités municipales, faites-vous connaître en mairie.

Déploiement de compteurs communicants

SYNELVA, concessionnaire exclusif de la distribution publique d'électricité sur le territoire de Chartres Métropole, va commencer le déploiement de compteurs communicants à partir de janvier 2022.

La pose de ces compteurs sera réalisée sur rendez-vous par les techniciens de SYNELVA habilités et formés et par deux entreprises partenaires que sont SOLUTIONS 30 et SCOPELEC. L'intervention et la coupure associée durent en moyenne trente minutes.

A graphic banner for SYNELVA. On the left, the logo 'SYNELVA' is displayed with a red heart shape over the 'E'. Below it, the address '28110 - LUCÉ' and '12 rue du Président Kennedy' is written in white on a red background. On the right, the text 'Votre fournisseur' is in a cursive font, followed by 'GAZ & ÉLECTRICITÉ' in large blue bold letters, and the phone number '02 37 91 80 00' below it. A stylized red and blue line graphic is on the far right.

Recensement 2022



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Échelle Égalité Progrès

Insee
 en partenariat avec votre commune

Recensement de la population 2022

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) organise chaque année le recensement de la population. Cette opération, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leurs origines et leur nationalité.

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, diplômes-formation, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc...

A cause de la situation sanitaire, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter en janvier-février 2022 l'enquête annuelle de recensement initialement prévue en 2021.

L'agent recenseur est recruté et encadré par la commune. Il possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte lors du passage de l'agent recenseur. Elle peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

Lorsqu'un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous, il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite, c'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données.

LES AGENTS RECENSEURS RECRUTÉS PAR LA MAIRIE DE SOURS



Emmanuel BARRÉ



Muriel GILLOT



Michel HEURTAULT



Anne-Marie SEGOUIN

L'Amicale de Sours regroupe 6 sections : le football, l'APE, la culturelle, la randonnée, le judo et le tir

Habituellement nous organisons plusieurs événements :

- Un barbecue et un bal à l'occasion de la fête Nationale le 13 juillet.
- Un loto annuel au mois de novembre.

En raison de la crise sanitaire ces manifestations n'ont pas eu lieu en 2021 mais nous espérons vivement vous retrouver prochainement.

Prenez soin de vous.

Association des Parents d'Élèves des Écoles Publiques (APEEP)

Malgré la crise sanitaire, l'Association des Parents d'Élèves des Ecoles Publiques de Sours a essayé de continuer à mener différentes actions pour récolter des fonds pour alimenter les projets des écoles publiques de Sours. Les actions de l'année dernière nous ont permis d'offrir à chaque enfant un livre à l'occasion de Noël mais aussi un lot de draisiennes pour l'école maternelle et des jouets pour la cour de récréation pour chaque classe de l'école élémentaire.



En cette nouvelle année scolaire, les activités de l'APEEP peuvent enfin reprendre. A Halloween, nous avons organisé un concours de déguisements qui a connu un beau succès. Le week-end du 27/28 novembre ont eu lieu notre deuxième bourse aux jouets et notre traditionnel marché de Noël avec la vente de produits artisanaux (bijoux, décoration, produits alimentaires...), l'organisation d'une tombola et d'un atelier créatif pour les enfants. Evidemment le père Noël est aussi venu nous rendre visite ! D'autres événements seront à venir en 2022.

Pour nous suivre ou obtenir des renseignements, vous pouvez nous écrire à : ape.sours@gmail.com ou via notre [page Facebook](#).

A bientôt !
Les membres de l'APEEP



MAIRIE

Tél. 02 37 25 70 28
 Courriel : mairie.sours@wanadoo.fr
 Horaires d'ouverture
 du lundi au samedi
 10h00 à 12h00
 le mardi soir et le jeudi soir
 16h00 à 18h30

La mairie est fermée les samedis fériés,
 les veilles de fêtes et les samedis des
 vacances scolaires.

Permanences

- L'Adjoint au Maire de permanence reçoit chaque samedi de 11h à 12h.
- M. Mercier, Adjoint responsable de l'Urbanisme reçoit chaque mardi sur RV de 16h à 18h
- Permanence élu CCAS le jeudi de 10h à 12h
- M. le Maire reçoit également sur rendez-vous

SERVICES D'URGENCE

SAMU Tél. 15
 Pompiers Tél. 18
 Police secours Tél 17
 à partir d'un téléphone portable
 faire le 112

Gendarmerie Nationale de Thivars
 16 rue Creuse 28630 THIVARS
 Tél. 17 ou Tél. 02 37 26 37 27

SERVICE DES EAUX

CMEAU
 13 rue Henri Poincaré CS 60150
 28008 CHARTRES CEDEX
 02.34.43.90.22

ASSAINISSEMENT

CHARTRES MÉTROPOLE
 02 37 91 35 20

ÉLECTRICITÉ

SYNELVA
 • dépannage électricité
 Tél. 02 37 91 80 20
 • dépannage gaz
 Tél. 02 37 91 80 23
 • Accueil clientèle
 12 rue Kennedy Lucé
 Tél. 02 37 91 80 20

LA POSTE

2 rue du docteur Bouclet
 Tél. 02 37 25 77 86

SERVICES DE SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER
 Hôpital Louis Pasteur - LE COUDRAY
 Tél. 02 37 30 30 30

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Chaunay	Champhol	Dammarié	Saint-Aubin-des-Bois
LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h	LUNDI : 9h - 12h / 14h - 18h	LUNDI : Fermé	LUNDI : 14h - 18h
MARDI : Fermé	MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MARDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MARDI : Fermé
MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	MERCREDI : 14h - 18h	MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
JEUDI : 9h - 12h / 14h - 18h	JEUDI : Fermé	JEUDI : Fermé	JEUDI : Fermé
VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h	VENDREDI : 9h - 12h / 14h - 18h
SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h	SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h
DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h	DIMANCHE : 9h - 12h

CHIRURGIEN-DENTISTE

Docteur Raisa Radu
 10 place du Calvaire
 Tél. 02 37 25 91 79

DIÉTÉTICIENNE

M^{me} Petit
 Maison médicale 2 rue Dr Bouclet
 Tél. 02 37 25 79 82 - 06 03 19 44 78

INFIRMIERS

M. Frédéric Halley - Stéphanie Cabart
 Maison médicale 2 rue Dr Bouclet
 Tél. 02 37 25 95 22

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE D.E, OSTÉOPATHE

M^{me} Duret - M. Morchoisne
 M. Charbonneau
 Maison médicale 2 rue Dr Bouclet
 Tél. 02 37 25 73 61

MÉDECINS

Dr Bonnet-Boutillon
 Maison médicale 2 rue Dr Bouclet
 Tél. 02 37 91 93 05

Dr Andrieu
 Maison médicale 2 rue Dr Bouclet
 Tél. 02 37 25 73 78

PÉDICURES

M^{mes} Desnots-Gauthier - Ombeline Goubier
 Maison médicale 2 rue Dr Bouclet
 Tél. 02 37 21 69 45

PHARMACIE

Pharmacie Caudron 11 rue du Dr Bouclet
 Tél. 02 37 25 76 22

RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE

M^{me} Caroline Beauchamp
 Maison médicale 2 rue Dr Bouclet
 Tél. 02 37 26 09 22

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Permanence de M^{me} Claire Mothu
 Assistante Sociale, assure ses consultations sociales, le 2^e et 4^e mardi de chaque mois, en mairie, sur rendez-vous de 9h30 à 12h00
 Tél. 02 37 23 52 13

BENNES DÉCHETS VERTS

ZA des Grouaches à Sours
 La benne de stockage de déchets verts à Sours est ouverte aux particuliers de Sours.
du 1er avril au 30 novembre, pour le dépôt des déchets verts. (tontes, branchages et tailles de haies).

Horaires d'ouverture de la plateforme

Lundi de 8h30 à 11h30
 Mercredi de 13h30 à 16h00
 Samedi de 9h00 à 18h00

SERVICE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS PAR CHARTRES MÉTROPOLE

Pour toute question relative à la gestion des déchets, **numéro vert 0 800 22 20 36** (appel gratuit d'un poste fixe).

FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE EURÉLIENNE

Chemin 121 - 28300 AMILLY
 Tél : 02.37.36.02.04
 Email : fourriere.departementale28@gmail.com

CULTE

Paroisse de l'épiphanie

La paroisse de l'Épiphanie s'étend sur 5 villages autour de SOURS (Berchères-les-Pierres, Francourville, Houville-la-Branche, Prunay-le-Gillon et Nogent-le-Phaye).
 La maison paroissiale (5 place de l'église à SOURS) vous accueille le samedi de 10h à 12h.

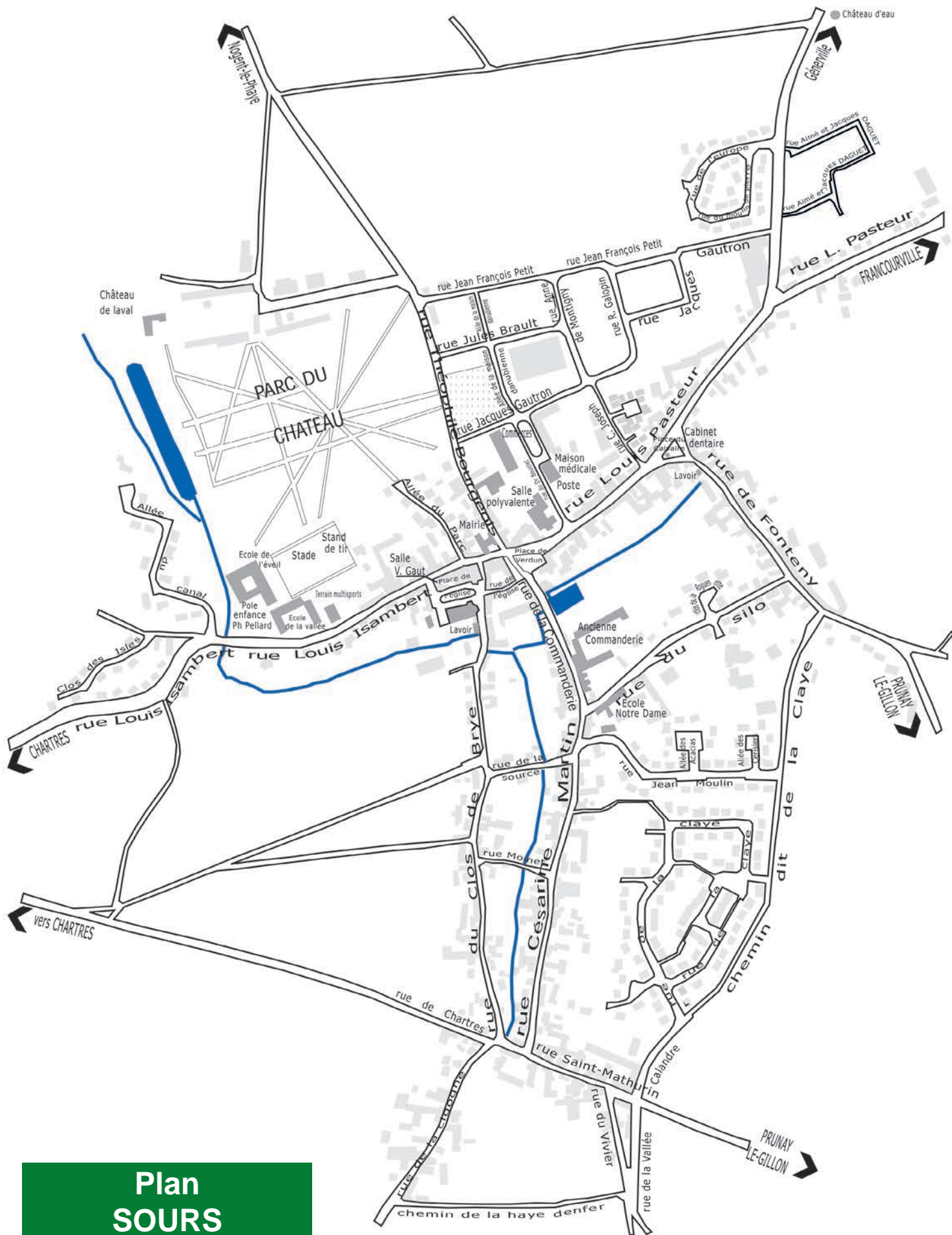
Un tableau d'affichage se trouve à votre disposition devant la maison paroissiale pour les informations hebdomadaires de la vie de la paroisse.

Vous pouvez également nous suivre sur :
www.paroisseepiphanie28.com

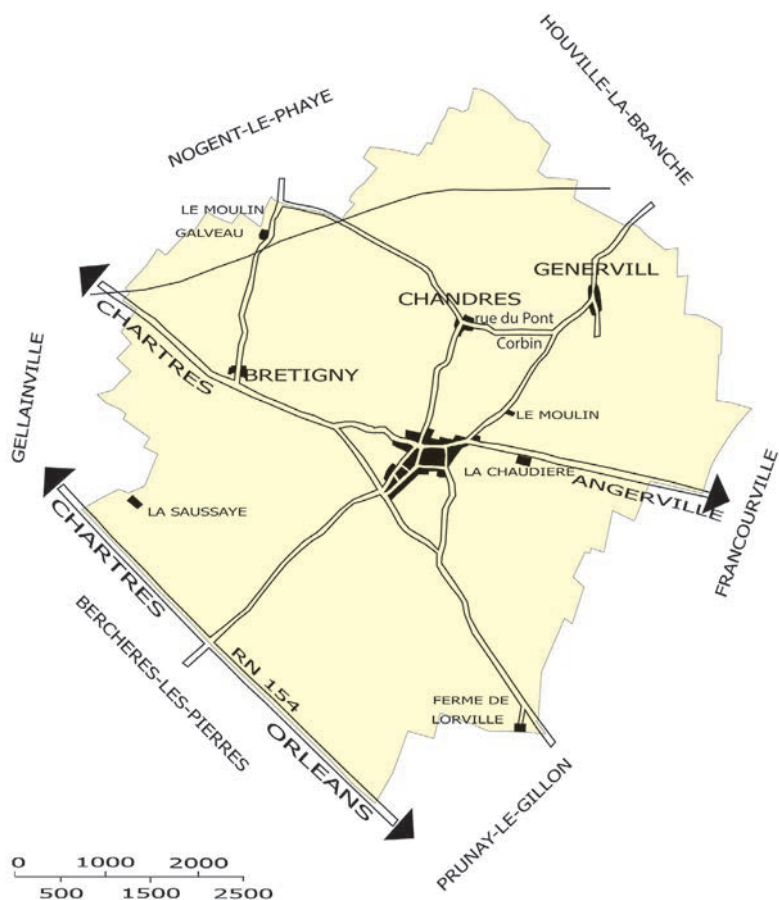
Pour des demandes de baptêmes, mariages, intentions de messes ou tous autres renseignements, vous pouvez aussi nous laisser un message 02.37.25.70.54 ou un courriel :
paroisseepiphanie28@gmail.com

A NOTER :

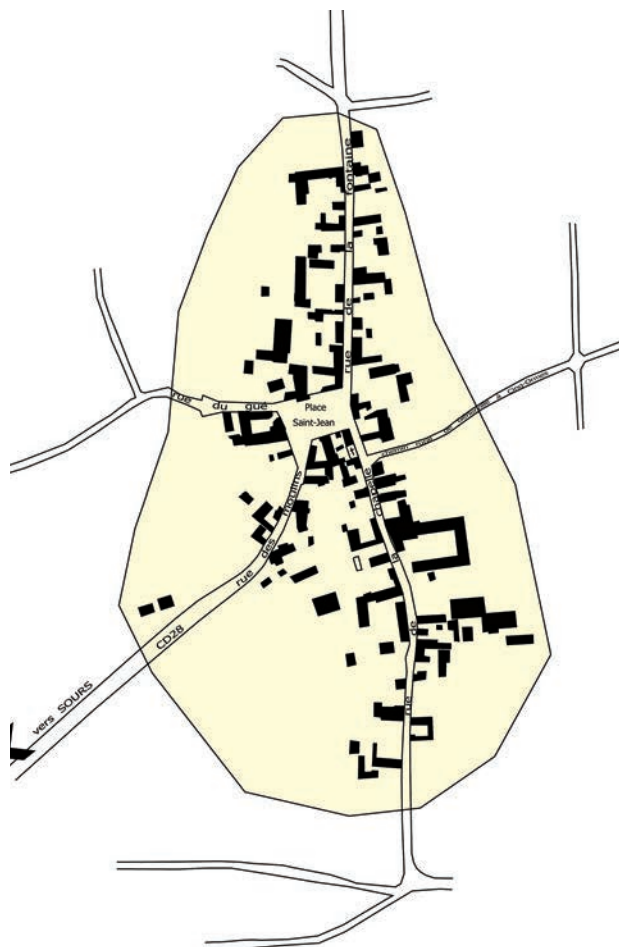
La messe est célébrée le dimanche à 10h30 à SOURS.



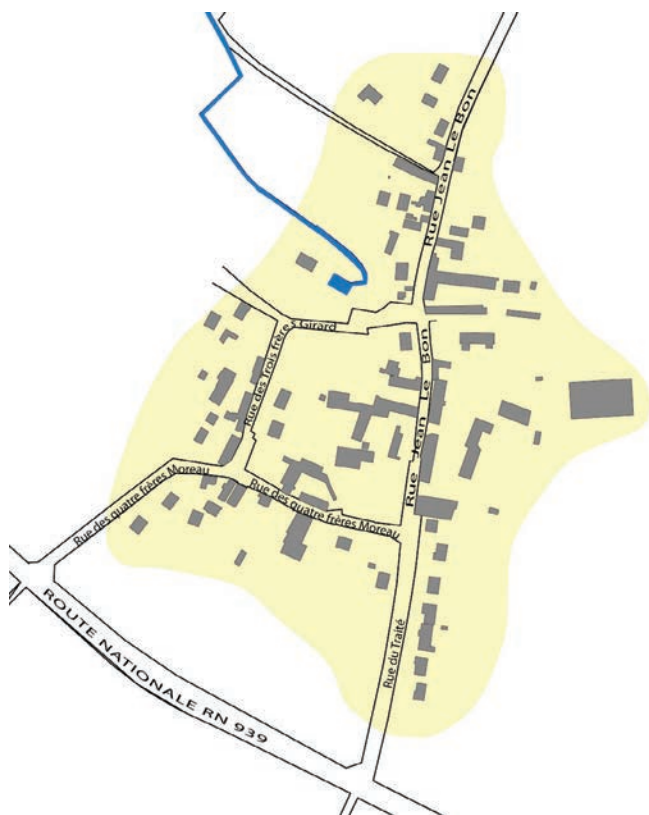
**Plan
SOURS**



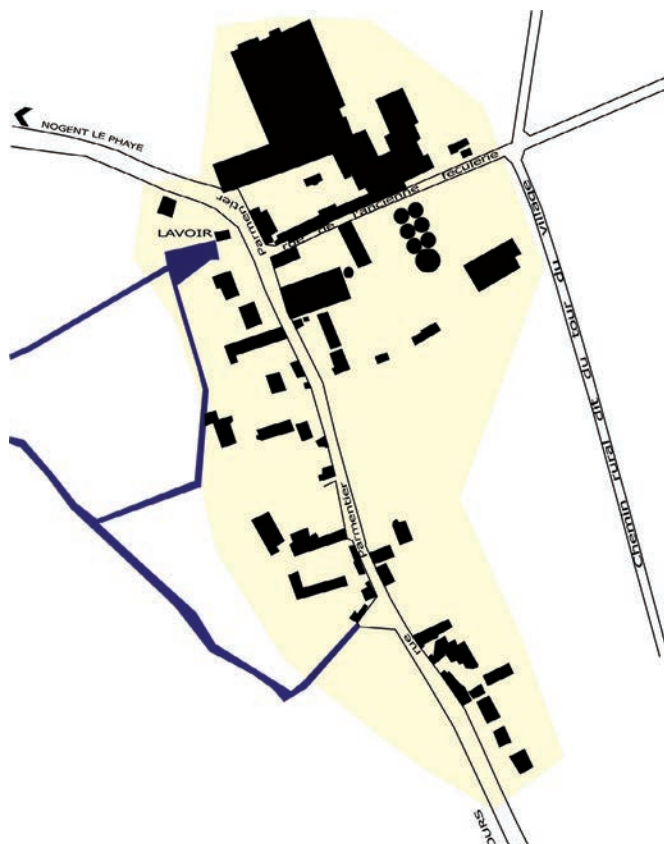
SOURS - Plan général



GENERVILLE



BRÉTIGNY



CHANDRES

ENSEIGNEMENT PUBLIC

ÉCOLE MIXTE DE LA VALLÉE

24 rue Isambert
 Directeur : M. Richard-Diagorce
 Tél. 02 37 25 73 34
 6 classes élémentaires

ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉVEIL

26 rue Isambert
 Directrice : M^{me} Fernandez
 Tél. 02 37 25 77 17
 2 classes maternelles

En coordination avec l'horaire des écoles, la municipalité a instauré des services qui fonctionnent pendant les périodes scolaires :

À TITRE GRATUIT

- car de transport et taxi pour les enfants des hameaux
- accueil le midi pour les élèves du restaurant scolaire

À TITRE ONÉREUX

- restaurant scolaire (facturation minimum 15 euros)
- garderie le matin dès 7h30 le soir jusqu'à 18h30 (facturation minimum 15 euros)

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

ÉCOLE NOTRE DAME

4 rue du Silo
 Directrice M^{me} Henri
 Tél. 02 37 25 70 45

Entrée : portail rue Jean Moulin.
 • 4 classes mixtes enfantines et primaires de 2 ans jusqu'au CM2

Accueil de 7h30 à 18h30
 Horaires comprenant garderie et étude dirigée - Cantine
 Transport municipal

SERVICE PUBLIC

BUREAU DE POSTE

2 rue docteur Bouclet
 Tél. 02 37 25 77 86

Ouverture du bureau

Du lundi au vendredi
 14h45 - 17h
 Samedi : 10h - 12h

COMMERÇANTS ET ARTISANS

ALIMENTATION

Boulangerie Petit
 8 rue Pasteur
 Tél. 02 37 25 70 26

L'Authentique

Charcuterie artisanale
 Le Bois d'Arêt

Supermarché Coccinelle Station 24/24

2 rue Jacques Gautron

Microbrasserie de Chandres M. Crosnier Vincent

3 rue Parmentier - Chandres
 Tél. 02 37 25 77 56

Aux petits légumes maraîchage bio

Aude et Alexandre Mornas
www.auxpetitslegumes.com
 06 86 66 86 70

La fraiserie de Sours

Vente à la ferme
 Ferme du Château
 06 24 01 49 49

Beauce Sorbets

Vente à la ferme - Ferme du Château
 Aurélie Prévosteau

AUTOMOBILE/TRANSPORT

AUTO ECOLE 28

Mme Favard
 4 rue Louis Isambert
 02.37.26.92.11
www.auto-ecole-28.fr

Laurent CINTRACT

Garagiste
 7 rue de la Chapelle
 Tél. 06 23 11 51 94

Sté Simon Carrosserie

Carrosserie agricole et poids lourds
 10 rue Isambert
 Tél. 02 37 25 70 21

Taxi Sourséen

M. Christophe Gautron
 La Vallée Bourget
 Tél. 06 10 61 90 86

BANQUES/ASSURANCES

Crédit agricole

6 place de Verdun
 Tél. 02 37 25 70 44

MMA Assurances - Sarl RBC

15 rue du Dr Bouclet
 Tél. 02 37 25 72 91

BÂTIMENT/TRAVAUX PUBLICS

Bati'Com - maçonnerie

M. Mohsen Yahmed
 6 rue Louis Isambert
 Tél. 02 37 30 19 50

FRS

Couverture - Démoussage
 Pose Vélux
 Tél. 07 71 10 77 55

SD Fermetures

fenêtres, portes, volets, portails
 2 rue de la Source

Henri Olivier

Couverture - Plomberie-sanitaire
 5 rue bourgeois
 Tél. 02 37 25 76 23

AERB

J.C. Trioreau
 Aménagement- Entretien-Rénovation
 Bâtiment
 9 rue des Grouaches
 Tél. 02 37 25 94 49/06 20 68 24 06
aerb2@wanadoo.fr

SOGEA

Travaux publics
 7 rue des Grouaches
 Tél. 02.47.48.27.52

Patrick Allio

Electricité, plomberie, aménagement, peinture
 14 avenue Jean Moulin
 Tél. 06.31.21.34.75
patrick.allio@yahoo.fr

COIFFURE/ESTHÉTIQUE

Les Désign'air

21 rue du Dr Bouclet
 Tél. 02 37 25 75 78

Patricia Coiffure

Coiffure à domicile
 7 rue Louis Isambert
 Tél. 02 37 25 74 97

Un Hair de Marine

Coiffure à domicile
 Marine Zindel
 Tél. 06 13 43 91 64
www.facebook.com/unHairdeMarine

Instant de Douceur

Institut de beauté
 Cloé Bourgois
 32 rue du Clos de Brye
 Tél. 06.20.17.00.93

Nymphéa Beauté

Institut de beauté
Isabelle Launay
 23 rue Louis Isambert
 Tél. 02 37 25 96 11

Sidonails

Des ongles parfaits à domicile
www.sidonails.fr
 Tél. 06 43 42 73 58

Instant Douc'Heure

Esthéticienne à domicile
melanie.lafolie@orange.fr
 Tél. 06 70 67 05 61

ENTRETIEN - CRÉATION ESPACES VERTS

Christophe Cintract
 5 place St-Jean - Generville
 Tél. 02 37 25 94 70

Julien Bery

2 rue de la source
 06.18.85.33.59

Dorian Jacques

16 rue Pasteur
 06.25.35.94.90

INDUSTRIE

Biezanek

Noyautage pour fonderie
 65 rue Pasteur
 Tél. 02 37 25 94 94

Dynatec industries

Pièces détachées
 34 rue Parmentier - Chandres
 Tél. 02 37 25 73 56

ATMTS

Traitement des métaux
 49 rue Pasteur
 Tél. 02.37.84.53.65

PARA AGRICOLE

Casserie de la Vallée Bourget

Légumes secs en gros
 La Vallée Bourget
 Tél. 02 37 25 93 17

Dominique Denfert

Vente de volailles
 5 rue du Pont Corbin - Génerville
 02.37.25.71.67

RESTAURATION

Café des sports M. Larcher

Restaurant bar tabac traiteur
 5 place de Verdun
 Tél. 02 37 25 70 12

LE DELICE

Restaurant Kebab sur place ou à emporter
 3 rue Louis Isambert
 Tél. 02 37 84 43 06

DIVERS

O'ré des fleurs artisan fleuriste

17 rue du docteur Bouclet
 02.37.34.98.68

M. Didier Damas

Élevage, chambres d'hôtes pour chiens et chats- Le Moulin Galveau
 Tél. 02 37 25 24 23

Guillaume Karache Thanatopraxie

51 rue Pasteur
 06.26.45.00.13

VR Distribution Romain Vanier

Distributeurs de boissons
 Tél. 06 59 40 74 60
www.vvrdistribution.com

DJ Alain Animateur de soirée

Anniversaire-Mariage-Baptême-Karaoké
 06.20.57.28.56

Noël Renner Débarras, ferraille

1 rue de l'Europe
 02.37.25.97.16 - 06.14.77.47.87

Gaël Royer

Ingénierie, bureau étude bâtiment
 76 rue pasteur
 02.37.28.83.10

La section Culturelle

La section culturelle regroupe la salle des jeunes et la danse de Sours.

LA SALLE DES JEUNES

Elle propose aux jeunes à partir de 10 ans
Des soirées à thème : Noël, crêpes, vendredi tout est permis...
Des sorties : Bowling, trampoline, karting, Soccer, cinéma...
Une quarantaine de jeunes se retrouve 1 fois par mois, pour partager un moment de convivialité et de bonne humeur.
Cotisation pour l'année : 39,00 €

LA DANSE (modern)

Dirigée par Véronique, la danse de Sours compte aujourd'hui 68 danseuses réparties dans 5 groupes. Cours à partir de 6 ans ainsi qu'un groupe adultes.
Répétitions le lundi et le mercredi
N'hésitez pas à me contacter si vous désirez assister à un cours.
Cotisation pour l'année : 89,00 €

POUR TOUTES INFORMATIONS

- Salles des jeunes, Corine au 06 77 17 20 04
- Danse de Sours, Véronique au 06 12 24 02 56



Cristal



Turquoise



Saphir



Topaze



Rubis

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Véronique Richer-Pichot
Vice-présidente : Corine Legros
Trésorière : Vanessa Lambert
Trésorière adjointe : Aurélie Letartre
Secrétaire : Laure Pichot
Secrétaire adjointe : Virginie Bal
Membres : Maelys Jacques,
Céline Jacques, Amandine Blot,
Patrick Letartre

PROCHAIN GALA

SAMEDI 21 MAI 2022
à 20H45
à l'Espace
Denise Egasse
de Sours

Le Football

La saison de football 2021/2022 commence très doucement avec cette période de covid, nous avons une équipe seniors en première division suivie d'une équipe U16 U17 en entente avec Morancez, le Coudray Barjouville, deux équipes U 15 en entente avec Morancez, le Coudray Barjouville, une équipe U12 U13 en entente avec Morancez, le Coudray Barjouville, une équipe U10 U11, une équipe U8 U9 ainsi que trois équipes U6 U7 et des baby ce qui veut dire beaucoup de monde sur le terrain tous les jours de la semaine. Bien sûr sans oublier notre équipe UFOLEP.

Le club est preneur de tous les parents qui veulent donner un peu de leur temps pour les enfants.

La section football organise sa soirée du foot le 29/01/22 ainsi que les traditionnels tournois rendez-vous de fin de saison. Venez nombreux au stade Pierre Delachaume : le samedi 18 juin pour le tournoi « Jeunes » Le dimanche 19 juin pour le tournoi « Seniors ».

Pour toute information ou inscription veuillez contacter l'équipe dirigeante du club directement au stade ou sur les contacts ci-dessous :

- le président NICOLAS 06 16 08 52 47,
- le président des jeunes JEAN-PHILIPPE 06 66 50 28 90 ou
- la trésorière AGNES 06 67 21 91 51.



Le Sours Judo Club

Après une année, très restreinte, les cours ont repris en septembre.

Section JUDO

Interruption des cours en juin, avec une reprise calme ; sans compétition, ni passage de grade, n'ayant pas eu suffisamment de cours.
En septembre, reprise des cours avec un effectif faible, toujours pas suffisamment d'enfants de 4 et 5 ans donc pas de cours de babys, et seulement 7 inscrits de plus de 8 ans et 11 enfants de 5 à 8 ans.

Le passage de changement de ceinture qui n'avait pas été fait en juin a eu lieu la semaine avant la Toussaint, pour tous les judokas revenus de l'année passée : pour certains, OUF ! Enfin une nouvelle couleur de ceinture.

Cours le mercredi de 13h30 à 14h30 pour les plus petits, et 14h30 15h45 pour les grands.

Il est toujours possible de s'inscrire pour les 2 trimestres restants, Eric le prof serait heureux de vous accueillir.

Section GYM

Les cours ont repris seulement en septembre. Certaines ne sont pas revenues, d'autres nous ont rejointes. Actuellement nous sommes 31 inscrites. N'étant jamais au complet, il est possible de respecter la distanciation.

Les cours ont lieu le mardi soir de 19h15 à 20h15.

UFOMOVE (Zumba)

Il n'y a pas eu de reprise en septembre, n'ayant plus de prof et le nombre de participantes était faible en 2020.

Pour les 2 disciplines restantes, le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans, en entrant dans la salle ainsi que pour tous déplacements, gel à la disposition des participants.

RENSEIGNEMENTS

soursjudoclub@gmail.com ou 06 72 42 95 78



AS Sours Rando



Si vous avez envie de vous joindre à un groupe sympa pour faire de l'activité physique, de la découverte de paysages et un peu de tourisme, c'est l'AS SOURS RANDO qu'il vous faut. En ce début de saison, nous adressons nos remerciements à nos sponsors, qui nous suivent depuis des années, et qui nous apportent une aide financière précieuse.

Le premier semestre 2021 a encore été contraignant et long pour bon nombre d'entre nous avec toujours ces restrictions sanitaires, nous n'avons pu reprendre les randonnées qu'à partir du mois de juin, tout en respectant les gestes barrières, notamment relevés sur cahier à chaque sortie de tous les participants.

Vous avez envie de marcher voici quelques idées de randonnées avec possibilités de pouvoir vous tester au sein du groupe

- Randonnées de 10 km tous les vendredis à allure modérée
- Randonnée mensuelle le samedi ou dimanche avec proposition de 2 circuits 12 ou 15 kms
- De la Marche Nordique
- Des séjours d'une semaine
- Exemple de sorties effectuées en 2021 : Fontenay sur Eure, Neron, Le Gué-de-Longroi , Bouglainval, Sours, Saint-Prest, Champhol, Verles-Chartres, Maintenon, Le Coudray, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Rémalard.

Séjour à Portbail dans le Cotentin, et à Saint-Sauves dans le Puy-de-Dôme. Des randos à la journée hors du département sont envisagées

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire, nous vous invitons à prendre connaissance des programmes et des dernières informations en vous connectant à notre site www.randosours.fr ou prendre contact auprès de Michel Heurtault au 02 37 25 95 23 / 06 63 33 83 47.

Les membres du bureau de l'AS SOURS RANDO vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle Année ! Prenez soin de vous et de vos proches !

Randonner c'est la santé



Le tir



Une année blanche pour la section Tir

En septembre le Stand de tir a repris son activité après une interruption de 1 an. Malgré les contraintes sanitaires suite au protocole covid (port du masque et pass sanitaire obligatoire), les tireurs s'entraînent régulièrement afin de participer aux différents concours organisés au sein des clubs d'Eure et Loir et les différentes compétitions UFOLEP.

Pour toute personne intéressée par la pratique du tir, rendez-vous au stand situé dans l'enceinte du stade Pierre Delachaume le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Alain Fouré
 Vice président : James Chevalier
 Secrétaire : Claudine Seillery
 Secrétaire adjoint : Catherine Saint Dizier
 Trésorier : Roland Lemmel
 Trésorier adjoint : Thierry Fouré
 Membres : Laurent Lefèvre, Serge Roy

Le club de l'Amitié



Après presque 2 ans d'arrêt, le club a repris ses animations le 14 octobre 2021, avec moins de participants. Certains trop âgés, d'autres qui reviendront plus tard.

Nous étions contents de nous retrouver. Nous aurons peut-être une sortie l'année prochaine en 2022, si tout va bien.

Notre repas de fin d'année se fera comme tous les ans, au mois de janvier.

Notre assemblée générale est prévue le jeudi 6 janvier 2022.

La bibliothèque

Nous vous invitons au voyage, à l'aventure, à l'action, au frisson... à travers les livres !



BIENVENUE à la Bibliothèque de Sours !

Venez découvrir les romans policiers, les sagas, les romans historiques, les fictions, les albums et bd jeunesse... mais aussi les CD, DVD et les revues diverses.

A emprunter sur place ou à réserver (et livré à Sours) via le portail **gratuit** : mediatheque.eurelien.fr, profitez d'un accès illimité à la lecture !

Accédez aussi à la plateforme de cours et d'activités en ligne "SKILLEOS" pour apprendre ce qui vous passionne :

- peinture,
- activité physique,
- musique,
- photo,
- couture,
- jardinage...

ainsi qu'à des milliers de revues et livres depuis ce site.

Une bibliothèque qui renouvelle les livres proposés grâce à des navettes mensuelles et l'achat régulier de "NOUVEAUTÉS"

Rejoignez-nous,

l'inscription pour l'année 2022 est

GRATUITE POUR TOUS !

NOS HORAIRES D'OUVERTURE

Les mercredis : 10 h - 12 h

Les samedis : 10 h - 12 h

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement le samedi.



**UNE ÉQUIPE DE PASSIONNÉS
VOUS ACCUEILLE,
VOUS CONSEILLE ET
VOUS ACCOMPAGNE**

Venez nombreux !

Contact : bibliotheque.sours@orange.fr

Musique à Sours section École de Musique



La rentrée 2021-2022 marque la 48^{ème} année d'existence de L'École de Musique de SOURS depuis sa création en 1973 par le regretté Loulou PENITZKA disparu en 2010.

L'E.M.S, associative depuis l'an 2000, est dirigée depuis 2010 par Christian CHAMPION. Elle compte cette année plus d'une soixantaine d'élèves.

Six professeurs animent tout au long de l'année scolaire, du 8 septembre 2021 au 25 juin 2022 (hors vacances), les différentes classes présentées ci-dessous :

CUIVRES & SOLFÈGE (Lecture & Rythme) et orchestre junior - Christian CHAMPION

SAXOPHONE, CLARINETTE & ÉVEIL (Chant, Rythme et Solfège) - Véronique DUTOIT

FLÛTE TRAVERSIÈRE - Cassandra BIZARD

PIANO & SOLFÈGE & (IM1, IM2, IM3, Préparatoire)

Aurore BIZARD

GUIWARE : Denis JANODY

BATTERIE : Guy DUROC

Pourquoi l'École de Musique de Sours est-elle différente des autres ?

L'EMS se distingue des autres par :

1. Son statut d'Association (Loi de 1901) : Elle est gérée par une poignée de bénévoles (mais pour perdurer nous avons besoin d'être plus nombreux).
2. Son rapport Qualité / Prix défiant toute concurrence. Les tarifs sont consultables sur le site de l'École).
3. Son caractère familial de par sa taille, son mode de gestion et la proximité de son encadrement.

Grâce au soutien indéfectible de la Municipalité de Sours depuis de nombreuses années (subventions et mise à disposition de locaux), l'École de Musique de SOURS peut poursuivre son activité pour le plaisir de tous ceux qui aiment et souhaitent faire de la musique.

Notre « Cheval de Bataille » :

Rendre l'Éducation Musicale accessible à tous et au plus grand nombre de « 7 à 77 ans » et ce, sans compétence particulière et espérer ainsi assurer l'avenir de l'Orchestre d'Harmonie de notre village. Cet orchestre, fort d'une quarantaine de musiciens, est un moteur essentiel de l'animation communale de Sours et de ses environs.

Comme vous le savez, la musique participe à l'enrichissement intellectuel et culturel de chacun d'entre nous, elle améliore également notre épanouissement quotidien.

Alors si vous aussi, vous avez l'oreille musicale et les doigts qui fourmillent, rejoignez-nous et laissez s'exprimer l'artiste qui est en vous !

Les événements importants prévus cette année sont :

AUDITION des élèves : Dimanche 03 avril 2022

Cette fête est la concrétisation du travail accompli tout au long de l'année. Rendez-vous à partir de 14h00 à la salle Denise Égasse.

JOURNÉE PORTES OUVERTES :

Du mardi 7 au samedi 11 juin 2022

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Du mercredi 22 au samedi 25 juin 2022

Les cours seront dispensés jusqu'au samedi 25 juin 2022.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE / Résultats des examens et remises des diplômes : Mercredi 29 Juin 2022

Rendez-vous à la Salle Loulou Penitzka à 18h30.

Cette Assemblée vous présente les différents rapports d'activité, moral et financier de l'année écoulée.

Nous avons besoin de votre présence lors de cette occasion pour l'élection du nouveau bureau.

L'ensemble des Professeurs et des Membres de l'Association vous souhaite une TRÈS BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022.

Pour nous contacter ou vous informer :

Christian Champion - 09 71 40 22 31 ou
christian.trombone@wanadoo.fr
ecoledemusiquedesours@gmail.com
www.sours.fr/assos/eco2.htm

Les Jeunes Sapeurs-pompiers

La rentrée des jeunes sapeurs-pompiers s'est effectuée le samedi 18 septembre 2021 au sein même du centre de secours. Cette année nous accueillons 13 jeunes de 12 à 16 ans.

Chaque samedi matin hors vacances scolaires ils se réunissent au Centre d'Intervention afin de développer leur esprit d'équipe et de cohésion lors des séances de sport. Puis ils poursuivent la matinée par une formation théorique ainsi que des entraînements de secourisme et de manœuvre incendie.

Les JSP participeront aux différentes commémorations (11 novembre, 19 mars et 8 mai) au côté des Pompiers du centre d'intervention de Sours.

Nos jeunes seront également présents lors des différents cross qui ont lieu 1 fois par mois le dimanche matin de novembre à février. Nous les félicitons pour leur implication lors des cross et leurs performances sportives.

Je tiens à remercier tous les bénévoles pour avoir renouveler leur engagement au sein de la section des jeunes sapeurs-pompiers. Merci au sergent BABOUIN Thomas et au sapeur CANET Aloïs pour l'encadrement des jeunes aux séances de sport chaque samedi matin. Ainsi qu'au caporal-chef LE MERLUS Aymeric pour l'encadrement des cours et la gestion administrative de l'association.



Remise de grade par le chef de centre, l'Adjudant Pivard Stéphane

Sergent Chef FERRON François-Xavier
Président de la section des JSP de SOURS

Jumelage Sours /Dienheim

Après deux années de galère pour le jumelage nous espérons cette fois pouvoir nous rendre en Allemagne voir nos amis de Dienheim.

Après les dernières annonces, il semble bien difficile d'imaginer que cette année sera la bonne. Les comités allemand et français et les mairies vont discuter des suites à donner pour 2022 . Une décision sera prise en début d'année pour maintenir le voyage à Dienheim du 26 au 29 mai 2022 ou le reporter.

Le comité de jumelage vous présente ses bons vœux pour 2022 et surtout une bonne santé à tous.

Le comité



Union Musicale



Voilà la reprise de notre activité qui se précise et des dates pour cette fin d'année 2021 et le début de 2022.

Nous commencerons par célébrer la messe de Sainte Cécile en l'église de Sours le dimanche 21 Novembre.

Nous suivrons par une participation aux événements du téléthon à la salle de Nogent le Phaye le vendredi 3 décembre à 21h30 avec un concert. Puis ce sera un de nos rendez-vous favoris de l'année avec le concert de Noël le dimanche 19 décembre en l'église de Sours à 15h30.

Nous donnerons une première version de ce concert de Noël le samedi 18 décembre à 18h00 en l'église des Granges le Roi du coté de Dourdan.

Enfin le samedi 22 janvier 2022 à 18h30, nous reviendrons vers nos amis de Houville avec notre célèbre apéritif concert.

Venez nombreux nous retrouver à ces rendez-vous c'est toujours un plaisir de partager avec vous le fruit de notre travail et de nos répétitions. Les musiciennes et les musiciens de l'Union Musicale de Sours vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année. Amitiés musicales.

Commission d'urbanisme 2020 - 2021

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES du 31/10/2020 au 31/10/2021 Quantité : 49

DÉCLARATIONS PRÉALABLES EN COURS D'INSTRUCTION Quantité : 3

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS du 31/10/2020 au 31/10/2021 Quantité : 16

Conseil Régional Centre-Val de Loire
Monsieur BONNEAU François
Lycée de la saussaye - La Saussaye RN 154
Réhabilitation, travaux d'aménagement et Création de volumes nouveaux au Lycée de la Saussaye (externat et internat)

Monsieur AZEVEDO DE ALMEIDA Lino
8 Place Saint Jean Gênerville
Construction d'une maison individuelle

Madame CROSNIER Blandine
22 24 26 rue Parmentier Chandres
Construction d'un hangar agricole

Monsieur LEMOING Jean-Philippe
8 Place du Calvaire
Construction d'une véranda

Monsieur et Madame HASSANI Mostafa et Karima
8 Place Saint Jean Gênerville
Construction d'une maison individuelle

Monsieur LECOSSIÉ Christophe
56 rue Pasteur
Construction d'un abri de jardin et d'un appentis en bois

Monsieur LAUNAY Anthony
4 B rue des Moulins Gênerville
Edification d'une clôture
Transformation du garage existant en chambre
Création d'une extension à vocation de garage

Madame HAMEL Marie
11 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur MARTIN Guillaume et
Madame COLAS Ophélie
12 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur et Madame BIKITARAN Nabil et Nadia
17 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur CADIOU Alban et
Madame FRANCOIS Margaux
36 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

SCI DES GROUACHES
Monsieur TRIOREAU Jean-Charles
Rue du Vivier
Construction d'un petit immeuble collectif de 5 logements

Monsieur LEBRETON Jérémy et
Madame BARTHELEMY Flavie
9 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur NGUYEN Yann et
Madame DIAWARA Nana
38 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur LUDWIG Kévin et
Madame PEIXOTO Alexandra
1 rue de la Cigogne
Construction d'une maison individuelle

Monsieur LESCUTIER Michel
10 allée du Canal
Edification d'une charreterie

PERMIS DE CONSTRUIRE EN COURS jusqu'au 31/10/2021 Quantité : 9

Monsieur HESLIERE Aurélien et
Mme RIGAULT Cindy
22 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur PEREIRA Christophe
32 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur CABOURG Loïc et
Madame BURAUULT Cindy
28 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Madame ROUSSEAU Adeline
6 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur et Madame MARTIN Claude et Sylvette
44 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur JEROLON Kerry et
Madame BLONDEAU Camille
4 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Madame BOUDUE Séverine
34 rue Aimé et Jacques Daguet
Construction d'une maison individuelle

Monsieur et Madame DESENFANT Kévin et
Mathilde
3 Bis Place Saint Jean Gênerville
Construction d'un abri de Jardin

Monsieur DAMAS Didier
Le Moulin Galveau
Construction d'une véranda en aluminium

CERTIFICATS D'URBANISME OPERATIONNEL (CU b) DELIVRES du 31/10/2020 au 31/10/2021 Quantité : 3

SCI des Grouaches
M TRIOREAU Jean-Charles
Rue du Vivier
Opération projetée : Construction d'un petit collectif de 5 logements en R + 1 + combles

Monsieur JOIGNEAU Sylvain
8 Place Saint Jean Gênerville
Construction d'une maison individuelle à usage d'habitation et de son garage

Maître Jean-Marie LABARTHE PIOL Notaire
Rue des Moulins Gênerville
Construction d'une maison d'habitation

CERTIFICATS D'URBANISME D'INFORMATION (CU a) DELIVRES du 31/10/2020 au 31/10/2020 Quantité : 62

INFORMATION SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Dans le cadre de la réforme administrative engagée par l'état, la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme entre en vigueur en 2022.

À partir de janvier la demande par voie électronique des autorisations des droits des sols pourra être effectuée via le portail dédié à l'urbanisme.

Pour la nouvelle saisine de nouveaux documents avec un guide pratique vous seront communiqués.
Le système actuel reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre compréhension

État civil 2021

NAISSANCES (du 1/11/2020 au 30/10/2021)

CHENNEVIÈRE Eyden	23/11/2020
ZEGHLACHE Ilyan	30/11/2020
CINTRACT Eliott	06/12/2020
LEROUX Rose	29/12/2020
LEKEHAL Nino	23/01/2021
GILLARD Assya	25/01/2021
GHEERAERT Hadrien	03/02/2021
ZIMMERMANN Maë	08/02/2021
TRAINI Clélya	21/02/2021
BOURGEIX AURELIE Lucy	17/03/2021
COUVRAY Jorrys	08/04/2021
GARY Souleyman	06/04/2021
JACQUES Eylan	09/04/2021
CIAVARELLA Guilia	22/04/2021
FERRÉ Emilie	11/06/2021
BISMUTH Tiago	14/06/2021
HERMI Adam	19/06/2021
CORBIN Alessio	21/06/2021
DAQUIN Malo	05/07/2021
RICOIS Naël	10/07/2021
HOUVEAU Marceau	13/07/2021
ZIMMERMANN Joy	07/08/2021
MIGNOT Ishâq	17/08/2021
GAUQUELIN Jules	21/10/2021

MARIAGES (2021)

VAN DEN HAUTE Julien et NAZE Emmanuelle	15/05/2021
GRAFFIN Arnaud et JANVIER Emilie	02/08/2021
GRIGNON Jérôme et RAGEOT Géraldine	02/10/2021

DÉCÈS ET TRANSCRIPTION DE DÉCÈS (2021)

LOPPÉ Maurice	06/11/2020
SAUGER Michel	13/11/2020
COINCE Jacky	16/12/2020
LAIGNEAU Claude veuve CHEVALLIER	20/03/2021
BOUDET Ginette veuve FOULON	01/05/2021
ZHANG Lingli	05/06/2021
LECOINTRE Françoise épouse FERRON	09/06/2021
SAUZER Rose veuve ZIMMERMANN	24/10/2021

INHUMATION AU CIMETIÈRE DE SOURS

HENRI Ludovic	06/06/2021
BOUTET Jean-Pierre	09/07/2021
DOGET Thérèse née TOUFFLET	26/09/2021



Assainissement ■ Terrassement ■ Aménagement
 Démolition ■ Irrigation ■ Drainage
 Travaux sans tranchée ■ Stabilisation de sol
 Détection et réparation de fuite d'eau

2A, rue du Marché - Le Temple
 28360 La Bourdinière St Loup
 contact@cage-terrassement.fr
 www.cage-terrassement.fr

02 37 26 65 71

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER ?	ÉLÉMENTS À FOURNIR
Mariage	Mairie du domicile	Consulter le service État-civil
Extrait acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer vos date de naissance, nom et prénoms, filiation, enveloppe timbrée + copie pièce d'identité ou livret de famille
Extrait acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer vos date de mariage, nom et prénoms, enveloppe timbrée + copie pièce d'identité ou livret de famille
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du domicile du décédé	Date du décès, nom et prénoms, enveloppe timbrée
PACS	Mairie du lieu de domicile	Copie intégrale acte de naissance des 2 partenaires Carte nationale d'identité Convention PACS QCERFA 15726 Déclaration sur l'honneur cerfa 15725
Inscription liste électorale	Mairie du domicile (inscription toute l'année)	Pièce d'identité et justification de domicile
Carte nationale d'identité (1) (validité 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs) et Passeport biométrique (1) (validité 10 ans pour les adultes et validité 5 ans pour les mineurs quel que soit l'âge)	Dans les mairies munies d'une station de passeport biométrique ANET - AUNEAU - BONNEVAL - BREZOLLES CHATEAUNEUF EN THYMERAIS - CHARTRES CHATEAUDUN - CLOYES - COURVILLE SUR EURE DREUX - ILLIERS-COMBRAY - LA LOUPE - LUISANT LES VILLAGES VOVEENS - LUCÉ - MAINTENON NOGENT-LE-ROI NOGENT LE ROTROU - VERNOUILLET	Sur rendez-vous auprès de la mairie de votre choix
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 44079 NANTES CEDEX ou Internet www.cjn.justice.gouv.fr	Copie pièce d'identité + enveloppe timbrée
Sortie de territoire	CERFA 15646*01 autorisation de sortie de territoire	Documents à compléter par les parents et copie pièce d'identité des parents
Inscription école maternelle et primaire	Mairie du domicile	Copie du livret de famille + justificatif de domicile + compléter la fiche de demande d'inscription. Avec ces documents, il conviendra aux demandeurs de se diriger vers le directeur de l'école concernée

(1) CNI et PASSEPORT - formulaire disponible en mairie de Sours et sur Internet

Inscription à l'école pour septembre 2022

Vous devez effectuer la démarche d'inscription scolaire de votre enfant s'il s'agit de :

- Sa première scolarisation sur Sours
- Son entrée en école maternelle (enfant né à partir du 01/01/2019).

L'inscription scolaire des enfants s'effectue à la Mairie, aux heures d'ouverture au public.

L'inscription à l'école pour la rentrée de septembre 2022 débute le 1er février et nous vous invitons à venir rapidement dès cette date.

Après avoir vérifié les documents et complété une fiche d'inscription (ainsi que la validation sur le portail de l'Education Nationale), le secrétariat vous remettra un certificat d'inscription sur la liste scolaire. (joindre copie du livret de famille + justificatif de domicile à la fiche d'inscription).

La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de la mairie de Sours.

Il vous appartiendra ensuite de prendre contact avec le directeur de l'école concernée, qui validera définitivement l'inscription de votre enfant à l'école.

JANVIER

J 06	Club Amitié – A. G.	Salle Michel Morin
V 07	Union musicale – A. G.	Salle Loulou Penitzka
V 07	Musique à Sours – A. G.	Salle Loulou Penitzka
D 09	Club Amitié – Repas de fin d'année	Salle Michel Morin
D 09	Galettes des rois - Rando	Salle Valentin Gaut
V 21	Vœux du Maire	Espace Denise Egasse
V 21	Pompiers - A. G.	Centre Intervention
V 28	Jeunes Sapeurs Pompiers - A. G.	Centre Intervention
V 28	Amis de la Bibliothèque – A. G.	Salle Valentin Gaut
S 29	Soirée du Foot	Espace Denise Egasse

FÉVRIER

V 11	Amicale – A. G.	Salle Michel Morin
-------------	-----------------	---------------------------

MARS

D 20	F.N.A.C.A. Commémoration 19 mars	Salle Michel Morin
D 27	Banquet des Aînés	Espace Denise Egasse

AVRIL

S 2	Concert de l'Union musicale	Espace Denise Egasse
D 3	Concert de l'École de musique - auditions	Espace Denise Egasse
D 10	Elections présidentielles 1er tour	Salle Michel Morin
D 24	Elections présidentielles 2e tour	Salle Michel Morin

MAI

D 8	A.C & P.G. – Commémoration 39/45	Salle Michel Morin
S 21	Culturelle - spectacle	Espace Denise Egasse
D 22	Association de la St Jean - Bric à brac	Generville
J-V-S-D 26-29	Jumelage Sours à Deinheim	

JUIN

M au S 7 au 11	Journées Portes Ouvertes	Ecole de musique et salles annexes
D 12	Elections législatives 1er tour	Salle Michel Morin
S 18	Football – Tournois Jeunes	Stade
D 19	Football – Tournois Seniors	Stade
D 19	Elections législatives 2e tour	Salle Michel Morin
M 29	Ecole de musique - A. G. - Remises diplômes	Espace Denise Egasse
M 29	Ecole Notre-Dame - Kermesse	Ecole Notre-Dame
J 30	Club de l'Amitié — Repas froid	Salle Michel Morin
J 30	Cérémonie remise des dicos	Espace Denise Egasse

JUILLET

V 1	Foot — AG	Salle Michel Morin
S 2	Fête de la Saint Jean - Concours pétanque Messe Chapelle 18 h.00	Generville
M 13	Amicale - Retraite aux Flambeaux et Bal	Espace Denise Egasse/Stade

SEPTEMBRE

S 3	JSP - Test de recrutement	Centre d'intervention
V 9	Culturelle – A. G.	Salle Michel Morin
V 9	Inscription rentrée Ecole de Musique	Salle Loulou Penitzka
S 10	Reprise cours JSP	Centre d'intervention
M 14	Ecole de Musique reprise des cours	Salle Loulou Penitzka
V 16	APE - Ecoles publiques — AG	Salle Michel Morin
D 18	Amicale - Fête Patronale	Salle Valentin Gaut
D 18	Jeunes Sapeurs Pompiers - Bric à Brac	Salle Valentin Gaut
D 18	Messe église St Germain à 10h30	Eglise de Sours
V 23	A.S. Sours-Rando – A. G.	Espace Denise Egasse
V 30	Théâtre - Représentations	Espace Denise Egasse

OCTOBRE

S-D 1 au 2	Théâtre - Représentations	Espace Denise Egasse
D 2	1ère Communion à 10h30	Eglise de Sours
V-S-7-8	Théâtre - Représentations	Espace Denise Egasse
S 15	Union Musicale - Soirée	Espace Denise Egasse

NOVEMBRE

V 11	A.C & P.G. Commémoration armistice 1914/1918	Salle Michel Morin
S 19	Jumelage – A. G.	Salle Valentin Gaut
D 20	Amicale - Loto	Espace Denise Egasse
D 20	Messe Sainte Cécile 10h30	Salle Loulou Penitzka/Eglise

DÉCEMBRE

J 1	Théâtre - AG.	Ancienne Ecole Eveil
S-D 3-4	Téléthon	
S 3	Sapeurs-Pompiers – Sainte Barbe	Espace Denise Egasse
S 3	Amis de la bibliothèque – Animations Jeunes	Bibliothèque
D 4	Ecole Notre-Dame	Espace Denise Egasse
S-D 10-11	APE - Ecoles publiques — Marché de Noël	Espace Denise Egasse
S 10	Tir – A. G.	Salle Valentin Gaut
D 18	Union Musicale – Concert de Noël	Eglise
S 24	Messe minuit Noël à 18h30	Eglise
D 25	Messe de Noël à 10h30	Eglise

MATÉRIEL MÉDICAL E. CAUDRON

MATÉRIEL MÉDICAL - ORTHOPÉDIE
(Location - Vente - Livraison)

AROMATHÉRAPIE

Du lundi au vendredi
9h00 - 12h30 14h30 - 19h30

Samedi
9h00 - 12h30

11 rue du Docteur Bouclet 28630 SOURS **Tél. 02 37 25 76 22 Fax 02 37 25 76 75**
sours.materiel.medical@gmail.com



